

Guide du partenaire

2026

Office de Tourisme
Intercommunal de l'Oriente



Les bonnes raisons d'être partenaire



Édito

Le mot de la Présidente...

“La force de l’Oriente, ce sont d’abord les femmes et les hommes qui le font vivre : hébergeurs, prestataires, producteurs, associations, communes, partenaires...”

Cette diversité est notre richesse.

Pour répondre au mieux à vos besoins, qui évoluent sans cesse, l’équipe de l’Office de Tourisme ajuste en permanence sa stratégie de communication et la manière dont elle vous accompagne.

Dans ce guide 2026, vous découvrirez une offre repensée, plus lisible et plus adaptée à vos attentes, pour mettre en valeur vos activités et renforcer votre visibilité.

Cette dynamique d’adaptation est au cœur du lien que nous construisons avec vous, jour après jour.

Plus que jamais, notre territoire doit affirmer son identité, étendre la saison, préserver ses ressources et faire rayonner toutes les spécificités qui font son authenticité.

L’Oriente a de formidables atouts. En avançant ensemble, en nous soutenant les uns les autres, nous continuerons à valoriser ce magnifique territoire qui nous rassemble”.

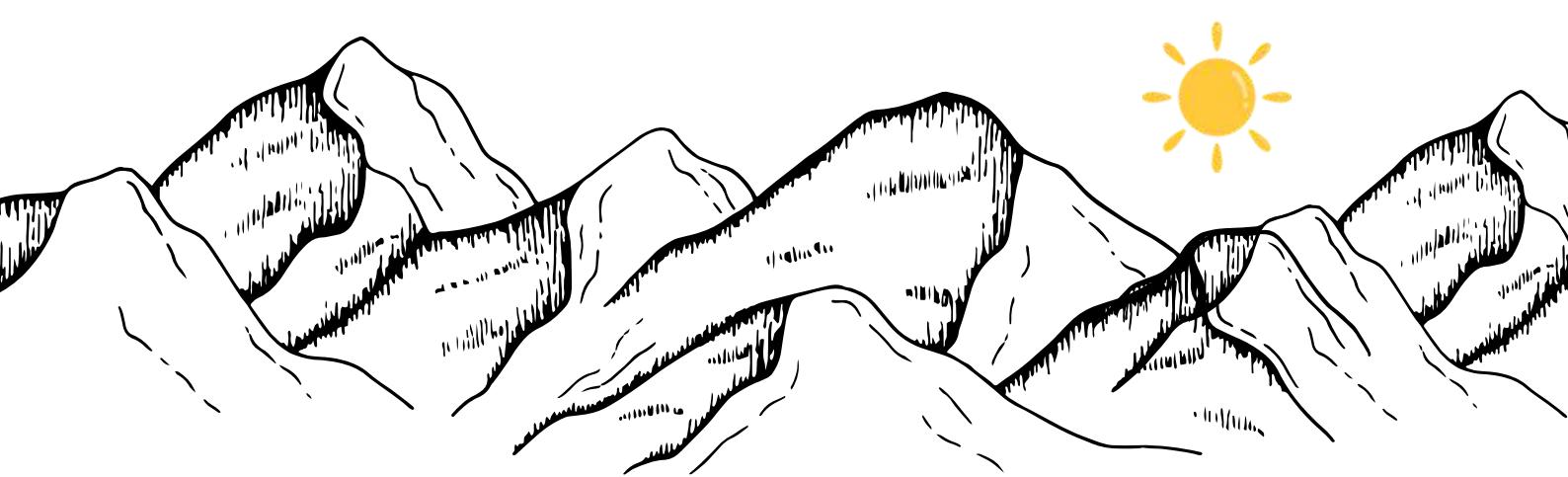
Simone Riolacci

Présidente.

Sommaire

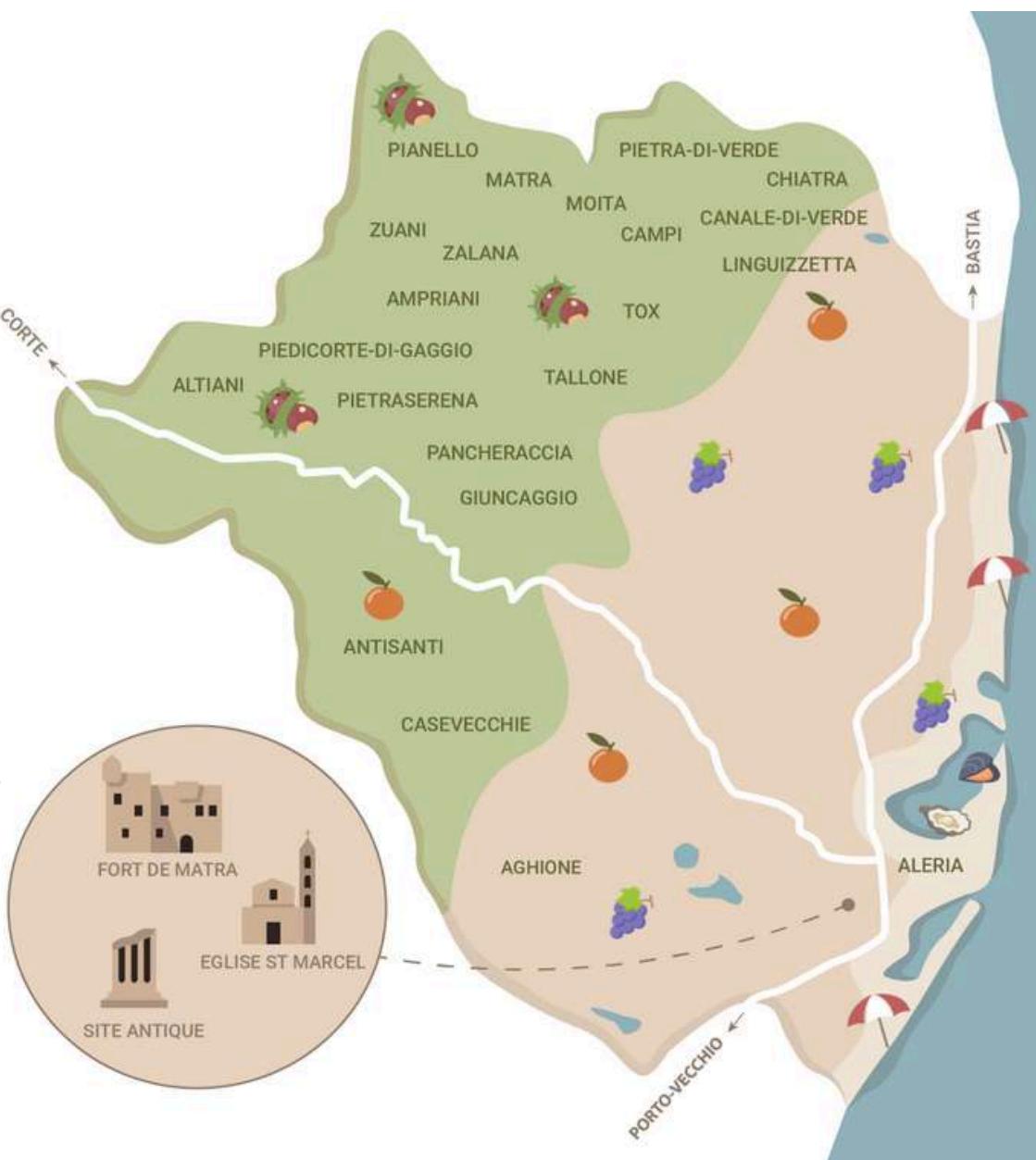
Édito et sommaire	P.2
L’Oriente et ses 22 villages	P.3
Le rôle de l’office	P.4
Promotion de l’offre touristique	P.5 à 7
Les bonnes raisons de devenir partenaire	P.8
Tarifs des partenariats	P.9
Conditions générales de partenariat	P.10





L'Office de Tourisme Intercommunal de l'Oriente et ses 22 villages

Aghione
Aleria
Altiani
Ampriani
Antisanti
Campi
Canale-di-Verde
Casevecchie
Chiatra
Matra
Moïta
Giuncaggio
Linguizzetta
Pancheraccia
Pianello
Piedicorte-di-Gaggio
Pietra-di-Verde
Pietraserena
Tallone
Tox
Zalana
Zuani



Vénétia Ferracci - Direction

Élaboration et mise en œuvre des stratégies de développement touristique / Taxe de séjour.

Laetitia Fantin

Animation du réseau des partenaires / Régie publicitaire
Conseillère en séjour / Communication web et animation des réseaux sociaux.

Marine Rapolani

Animateur de développement.

L'Office de Tourisme Intercommunal de l'Oriente
est affilié aux Fédérations Nationale et Régionale des
Offices de Tourisme/Syndicats d'Initiatives.

Le rôle de l'Office de Tourisme

“Lieu incontournable pour les vacanciers à la recherche de bons plans et de conseils personnalisés”



Accueil et information

Faire connaître notre destination et ses spécificités auprès de notre clientèle
Accueillir, conseiller et orienter les visiteurs avant et pendant leur séjour
Donner des informations actualisées en temps réel
Répondre aux demandes des visiteurs (e-mail, courrier, téléphone)
Mettre à disposition de brochures, flyers, cartes de visite de nos partenaires
Mettre à disposition un accès wifi gratuit pour les visiteurs
Collecter différentes données clientèles à des fins statistiques.



Stratégie de communication

Mettre en avant l'ensemble de nos partenaires sur nos supports de communication web : site internet et réseaux sociaux et nos supports papier : guide pratique (anglais/français) “Bougez en Orient”, plan touristique de la ville/région, brochures des marchés, carte des Rand’Orient
Soutenir les événements du territoire et assurer leur visibilité : San Marcellu - Les Estiv’Aleria - In’Aleria : Festival des Terroirs et du Partage - Rallye Terre d’Aleria - Marché de producteurs de l’Orient - Village de Noël - Marché de Bravone - Animations de l’Association des commerçants d’Aleria.



Promotion et animation

Être présents sur les réseaux sociaux et interagir avec notre communauté
Mettre à jour quotidiennement l’agenda sur notre site internet
Accompagner et conseiller nos partenaires dans leurs projets
Soutenir des événements structurants en collaboration avec les communes, en appuyant les associations dans leurs manifestations.



Observation

Dresser un bilan touristique de la saison
Analyser les modes de comportements et les pratiques des visiteurs
Evaluer les besoins et les attentes des professionnels.



Accès WiFi

Besoin de se connecter ? L’Office de Tourisme propose un accès wifi gratuit avec si besoin, un ordinateur à disposition des visiteurs.

Promotion de l'offre touristique

Nous transformons votre offre en une activité incontournable !

1 Accueil et information



Cette année, nous avons repensé entièrement notre espace d'accueil avec un tout nouveau mobilier, plus chaleureux et plus fonctionnel. L'idée : offrir aux visiteurs un cadre agréable dès leur arrivée, faciliter les échanges et rendre chaque moment passé à l'office plus convivial. Ces nouveaux aménagements nous permettent de recevoir le public dans de meilleures conditions et de mettre davantage en valeur tout ce que notre territoire a à offrir.

2 Accueil en extérieur



L'Office de Tourisme met en place depuis plusieurs années un accueil hors les murs, tous les jeudis matin, de juin à septembre, sur le marché de Bravone ! L'occasion idéale pour échanger avec touristes et locaux, et faire découvrir les richesses de nos partenaires et les festivités organisées sur le territoire.

Promotion de l'offre touristique

Nos supports "papier"

1

Le guide BOUGEZ EN ORIENTE



Lancé en 2013, ce guide français/anglais qui s'adresse autant aux habitants qu'aux visiteurs, rassemble toutes les informations incontournables pour explorer notre belle région : hébergements, activités de loisirs, restaurants, commerces, ainsi que producteurs et artisans locaux.

2

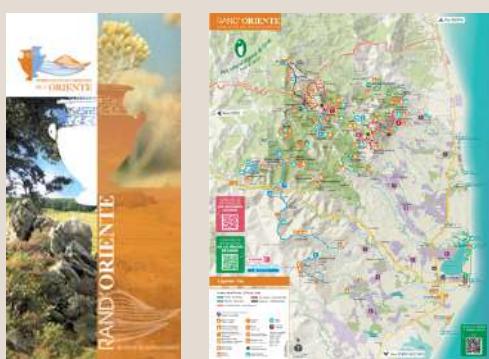
Le plan touristique ville / région



Format pocket, clair et complet pour se repérer facilement et découvrir les incontournables de la destination.

3

Rand'Oriente les randonnées pédestres



Très appréciées par nos visiteurs !
18 randonnées pédestres soigneusement
sélectionnées pour découvrir les trésors
patrimoniaux et des paysages naturels
exceptionnels de notre territoire.

4

Les brochures des marchés et foires de Corse



Les marchés et les produits locaux sont très sollicités par le public. Éditées en 3 langues (français, anglais, italien), ces brochures remportent un grand succès.

Marché de producteurs de l'Oriente à Aleria

Vendredi : 8h/13h - Toute l'année.

Marché de Bravone à Linguizzetta

Jeudi : 8h/13h - Tout l'été.

Promotion de l'offre touristique

Nos supports de communication numérique

1

Écran numérique

Cette année, nous mettons le numérique au centre de notre stratégie pour offrir plus de visibilité à nos partenaires. Un nouvel écran installé à l'entrée de l'office renforcera nos supports de communication et valorisera les acteurs du territoire de façon moderne et dynamique.



2

Le site internet

Nous sommes fiers de présenter notre nouveau site internet, conçu pour une navigation optimisée et une meilleure mise en avant des offres locales. Il intégrera bientôt votre espace pro, pensé pour faciliter vos démarches et renforcer nos échanges. Avec ces nouveaux outils, nous réaffirmons notre engagement à promouvoir la destination et à accompagner nos partenaires vers une communication plus performante.



3

Les réseaux sociaux



Office Tourisme Corse Orientale
- L'Oriente



officetourismeorientate



Au cœur de notre stratégie digitale, les réseaux sociaux renforcent la visibilité de nos partenaires et de la Corse Orientale. Avec plus de 6500 followers sur Facebook et une forte attractivité sur Instagram, nous diffusons instantanément vos actualités et valorisons la destination avec des contenus impactants.



Les 12 bonnes raisons de devenir partenaire !

Vous souhaitez ?

- 1- *Gagner en notoriété et faire connaître votre activité au plus grand nombre*
- 2- *Renforcer l'attrait de notre destination en valorisant votre image*
- 3- *Participer et contribuer au développement de l'image de marque de la destination : L'Oriente !*
- 4- *Être publié dans notre guide "Bougez en Oriente"*
- 5- *Avoir un encart publicitaire dans le plan ville/région*
- 6- *Avoir une fiche dédiée à votre activité sur notre site internet tourisme-oriente.corsica mais aussi sur le site de l'Agence de Tourisme de la Corse*
- 7- *Avoir une belle visibilité (affiche A4) et une diffusion de vos dépliants, brochures ou cartes de visite au sein de notre structure*
- 8- *Mettre en avant vos offres sur nos réseaux sociaux ainsi que sur nos agendas (Site internet et format papier en période estivale)*
- 9- *Avoir à disposition une documentation touristique locale pour vos clients*
- 10- *Avoir à disposition la carte des sentiers pédestres "Rand'Oriente"*
- 11- *Être informé sur le programme des événements qui se déroulent sur le territoire*
- 12- *Être diffusé sur notre écran à l'intérieur de l'Office.*

Vous êtes au bon endroit ! Plus que soutenir la structure, être partenaire de l'Office de Tourisme, c'est s'investir dans le développement touristique de la destination parce que nous défendons les mêmes valeurs de notre territoire : l'Oriente.

Tous les acteurs de la vie touristique en Oriente peuvent être partenaires : hébergeurs, restaurateurs, prestataires d'activités, producteurs, artisans, commerçants ou associations.

Rejoignez-nous et profitez d'une collaboration chaleureuse avec une équipe attentionnée toujours à votre écoute et prête à vous accompagner dans la concrétisation de tous vos projets !

Vos engagements à nos côtés :

Respecter les conditions générales de partenariat (jointes au bulletin)

Transmettre toute mise à jour ou changement : numéro de téléphone, mail, photos, tarifs, événements...

Approvisionner votre documentation à l'Office de Tourisme

Référencer le site de l'Office de Tourisme sur vos moyens de communications : site Internet, page Facebook, compte Instagram ou brochures

Être réactif aux différentes demandes de votre Office de Tourisme.

Agir en ambassadeur de notre territoire, l'Oriente, auprès de vos clients.

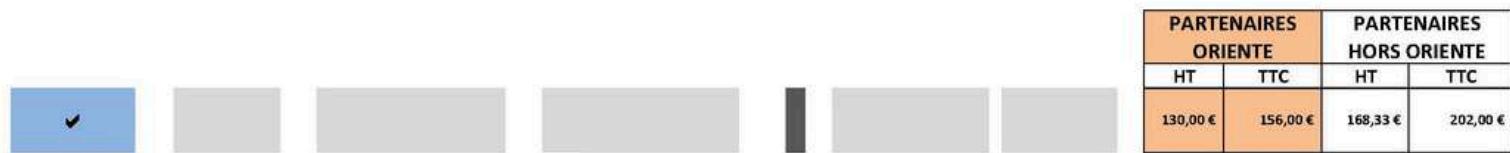
Tarifs partenariats 2026

Commerce - Producteurs - Artisans - Restaurants - Activités - Hébergements

PARTENARIAT N°1 : "PACK INTEGRAL"



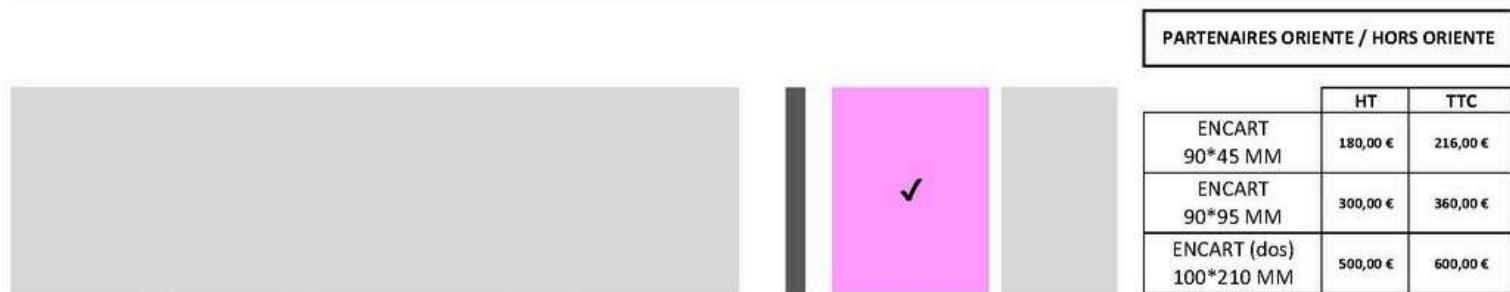
PARTENARIAT N°2 : "PACK NUMERIQUE"



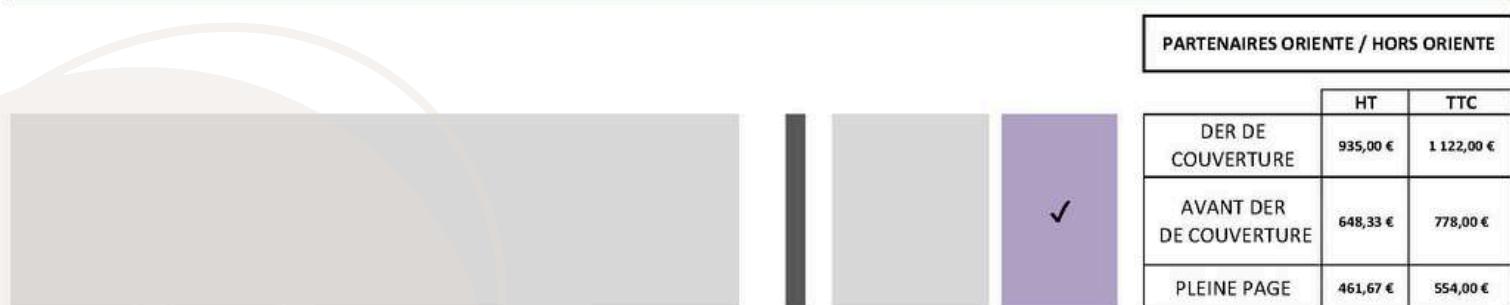
PARTENARIAT N°3 : "DIFFUSION"



PARTENARIAT N°4: "INSERTION PUB" PLAN TOURISTIQUE ALERIA/ORIENTE



PARTENARIAT N°5 : "INSERTION PUB" GUIDE BOUGEZ EN ORIENTE



Conditions générales de partenariat

Les conditions générales de partenariat sont applicables toute la durée du partenariat 2025 entre une personnelle ou physique sus nommée « lepartenaire » et l'Office de Tourisme de l'Oriente (sis 80 avenue Saint-Alexandre Sauli, 20270 Aleria). Il est impératif d'être déjà partenaire de l'Office de Tourisme de sa propre commune, pour devenir partenaire de l'Office de Tourisme de l'Oriente.

LE BULLETIN DE PARTENARIAT / Engagement du partenaire

Le bulletin de partenariat doit être complété dans le détail, vérifié, signé et tamponné du cachet de la structure. Toute souscription devient ferme et définitive dès lors que le prestataire retourne le contrat de partenariat rempli et signé. Celui-ci devient alors PARTENAIRE de l'Office de Tourisme de l'Oriente. L'Office de Tourisme peut mettre un terme ou suspendre le partenariat à tout moment en cas de non-respect du contrat et de tout manquement à la politique de qualité exigée.

Les informations communiquées par le partenaire lors de la signature du bulletin de partenariat engagent le responsable de la structure. En aucun cas, l'Office de Tourisme de l'Oriente ne sera tenu pour responsable des erreurs, omissions déclarées, fausses déclarations. Le partenaire doit remplir les informations de sa structure (tarifs, descriptif...) dans les espaces prévus à cet effet. Toute information mentionnée en dehors de ces espaces ne sera pas prise en compte par l'Office de Tourisme de l'Oriente.

L'Office de Tourisme de l'Oriente se réserve le droit d'apporter des modifications aux descriptifs complétés par le partenaire si le nombre de caractères, en fonction du partenariat choisi, n'est pas respecté. Refus d'un partenaire : dans des cas exceptionnels, l'Office de Tourisme de l'Oriente se réserve le droit de refuser un partenaire. Dans ce cas, le ou les motifs de refus sont transmis par écrit au partenaire concerné.

LA PROMOTION

L'Office de Tourisme de l'Oriente assure la promotion de ses partenaires mais ne peut garantir en aucun cas une affluence touristique ou un taux de remplissage.

L'INFORMATION

Tout partenaire donnant des informations inexacts en matière de tarifs pourra se voir exclu de l'Office de tourisme de l'Oriente de manière temporaire ou définitive. À défaut de mises à jour des informations par le partenaire, l'Office de Tourisme de l'Oriente se réserve le droit de retirer de ses supports de communication le partenariat concerné.

L'Office de Tourisme se réserve le droit de refuser tout visuel / tout encart si celui-ci de par sa nature, son contenu ou sa présentation se révèle être contraire à la politique de qualité exigée et si celle-ci était susceptible de provoquer des contestations de la part d'un tiers.

VISUELS FOURNIS

Afin d'illustrer votre parution selon le type de partenariat choisi, il vous sera demandé des visuels (photos JPEG) ou vidéos pour lesquels vous détenez des droits d'auteur et pour lesquels vous autorisez l'Office de Tourisme de l'Oriente à les diffuser sur tous ses supports de communication.

RÉCLAMATION

Si l'Office de Tourisme de l'Oriente reçoit plus de deux réclamations concernant un partenaire, l'établissement pourra se voir exclu de manière temporaire ou définitive.

DÉPÔT DE LA DOCUMENTATION

Le partenaire doit apporter sa documentation à l'Office de Tourisme de l'Oriente (flyers, cartes, dépliants). L'Office ne pourra être tenu pour responsable en cas de rupture de stock.

Comment procéder ?

- Compléter le bulletin de partenariat en fonction de la formule choisie
- Signer et opposer le cachet sur le bulletin de partenariat
- Joindre les justificatifs et le règlement à l'ordre du **Trésor Public**
- Renvoyer le dossier complet par mail ou par courrier avant le **20 février 2026**

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL ORIENTE

80, Avenue Saint-Alexandre Sauli - 20270 Aleria

04 95 57 01 51 - tourismeorientale@orange.fr

LA FACTURATION

Les factures sont envoyées par mail ou par courrier dès réception du règlement. Le paiement s'effectue en espèces, par virement ou par chèque à l'ordre du Trésor Public.

LE RÈGLEMENT

Le partenariat ne deviendra effectif qu'après réception de votre règlement. Toute erreur ou omission dans le corps d'une annonce ne peut entraîner la résiliation de l'ensemble du présent engagement. L'erreur substantielle ou la non parution peut, au plus, conduire à un remboursement égal ou prix facturé de l'annonce publicitaire non parue ou au renouvellement gratuit de l'annonce dans une parution ultérieure. En aucun cas, l'Office de Tourisme de l'Oriente ne sera redevable d'une indemnité en raison d'une quelconque erreur ou de la non parution.

Les parties conviennent qu'il ne sera fait droit à aucunes contestations de la part du client, passé le délai de deux mois après la date de publication du support faisant l'objet de la présente contestation.

JUSTIFICATIFS À FOURNIR

- Un extrait KBIS de moins de 3 mois pour une entreprise, une attestation MSA/Chambre de métiers pour un agriculteur/artisan ou des statuts pour une association.
- Une attestation d'assurance de responsabilité civile
- Si vous êtes prestataire d'activités, fournir une copie du diplôme ou brevet.
- Si vous êtes hébergeur classé, fournir l'arrêté de classement
- Si vous êtes hébergeur non classé, fournir la déclaration en mairie.

Tout partenaire "Hébergeur" s'engage à déclarer dans les délais impartis et s'acquitter de la taxe de séjour auprès de la Collectivité Territoriale compétente.

PROTECTION DES DONNÉES à caractère personnel

L'Office de Tourisme de l'Oriente met en œuvre les traitements de données à caractère personnel ayant pour fondement juridique l'exécution de mesures contractuelles ou précontractuelles dans le cadre des partenariats. Les données ne sont conservées par l'Office de tourisme que pour la durée nécessaire auxdits traitements ainsi que dans le respect de la réglementation en vigueur. Les données à caractère personnel collectées sont destinées aux personnes habilitées de l'Office de Tourisme de l'Oriente, ainsi qu'à ses prestataires éventuels, notamment : (Informaticien, hébergeur du site web, réseaux sociaux et imprimeur).

La loi informatique et libertés et le RGPD consacrent différents droits aux personnes concernées par le traitement de leurs données à caractère personnel. Ainsi, vous disposez d'un droit de vous opposer à tout moment, pour des raisons tenant à votre situation particulière, à un traitement ayant pour base juridique l'intérêt légitime de l'Office de Tourisme de l'Oriente, ainsi que d'un droit d'opposition à la prospection commerciale.

Vous êtes également titulaires d'un droit à la transparence, d'un droit d'interrogation, d'un droit d'accès, d'un droit de rectification, d'un droit à l'effacement, d'un droit à la limitation du traitement, d'un droit à la portabilité, d'un droit de formuler des directives spécifiques et générales concernant la conservation, l'effacement, et la communication de ses données post mortem. Les directives générales doivent être adressées à un tiers désigné par décret. Vos demandes doivent être adressées à l'adresse de l'Office de Tourisme de l'Oriente sis 80 avenue Saint-Alexandre SAULI, ou à notre DPO à l'adresse mail suivante: dpo@bprassocies.com. Lors de vos demandes, nous vous prions de prendre soin de justifier de votre identité et d'indiquer précisément vos noms, prénoms, et adresse pour la réponse. Vous disposez également d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.



www.tourisme-orientale.corsica